Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Marie-Noëlle Lienemann & Michel Gontard : « nous sommes au paroxysme de la crise du logement »



Marie-Noëlle Lienemann, ancienne ministre du logement et présidente de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM, et Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat et président directeur général d'Axédia, se sont réunis le jeudi 22 juin à Avignon pour aborder la crise du logement, en mettant notamment l'accent sur la question du logement social.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

La question du logement ainsi que les préoccupations qui l'entourent sont plutôt partagées au niveau national. La Fédération BTP, les promoteurs, ou encore le Mouvement HLM, ou encore les associations qui luttent pour les droits des plus démunis, tous montrent une inquiétude certaine.

« Nous sommes extrêmement inquiets et déçus, et certains même en colère, de l'exercice du Conseil national de la refondation (CNR) Logement par Madame Borne qui a mené vers des avis convergents », explique Marie-Noëlle Lienemann.

Des demandes sans réponses

Face à l'augmentation du prix de l'immobilier, à l'augmentation des intérêts, ainsi que la baisse des aides permettant un certain nombre d'opérations, notamment au niveau des logements les plus abordables, la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM a fait plusieurs demandes, aujourd'hui encore sans réponses.

> *« On nous annonce que le gouvernement veut signer un pacte de confiance avec le Mouvement HLM et pour l'heure, nous n'avons rien sur la table. »*
>
> *Marie-Noëlle Lienemann*

Restauration du Fonds d'aide à la pierre, restauration de la TVA à 5,5%, ou encore abandon du prélèvement de la réduction de loyer de solidarité (RLS), c'est ce qui a été demandé pour le Mouvement HLM. L'idée d'un encadrement du prix du foncier, elle, n'a pas été retenue. C'est donc les deux versants du logement social, locatif et accession, qui sont impactés.

Une chute alarmante de la construction en France

« On dit qu'il y a une chute de construction, mais pour construire, il faut allonger les prêts, mais il faut aussi des subventions et des fonds propres », explique Marie-Noëlle Lienemann. Sans prêt à taux fixe, mais avec un remboursement adossé au taux du livret A, la situation est plus compliquée, notamment pour les organismes qui manquent de fonds propres. Certains devraient même passer dans le rouge l'année prochaine. « Ce n'est pas le cas de Grand Delta Habitat », rassure Michel Gontard.

> *« On manque de logements, mais surtout de logements abordables »*
>
> *Marie-Noëlle Lienemann*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

L'ancienne ministre du logement déplore un trop-plein de résidences secondaires et l'explosion de plateformes telles qu'Airbnb, qui, selon elle, devraient être davantage régulées, car elles contribuent à l'augmentation des prix immobiliers. « L'état est convaincu qu'il n'y a pas besoin de construire mais il le disait déjà quand je suis devenue ministre en 1992, sauf que l'on observe plus en plus de carences de logement », ajoute-t-elle.

Une demande grandissante de logement HLM

Si le nombre de logements n'augmente pas, la demande, elle, ne cesse de grandir. Sur la dernière année écoulée, il y a eu une augmentation de 15% de cette demande sur toute la France. « Quand on regarde de qui viennent ces demandes, on remarque qu'il y a de plus en plus de salariés qui n'arrivent plus à payer leur logement dans le privé », affirme la présidente de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM. Ainsi, la pression augmente elle aussi pour le logement social.

Sur les départements de Vaucluse et du Gard, 76% de la population sont éligibles au logement social en termes de revenus. Parmi ces 76%, 20% sont déjà propriétaires mais plus capables d'assumer l'entretien d'un logement convenable.

Un taux de constructions bien en-dessous des objectifs

Pour répondre à cette forte demande de logements HLM, il faudrait, dans l'idéal, construire entre 100 000 et 150 000 logements HLM par an (en locatif). Une idée qui, aujourd'hui, semble utopique pour Marie-Noëlle Lienemann. « Il faudrait déjà passer au-dessus de la barre des 100 000 logements, affirme-t-elle. Aujourd'hui, on est à 88 000. » Il y a cinq ans, la France comptait 120 000 à 130 000 logements HLM construits par an.

> *« On est très loin de pouvoir satisfaire la demande aujourd'hui »*
>
> *Marie-Noëlle Lienemann*

Bien que le Vaucluse ait enregistré sa 2e année record pour l'immobilier, il y a une demande de 18 000 logements dans le département. Pour son département voisin, le Gard, cette demande est à 20 000, et à 280 000 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si l'objectif est d'en produire 1000 cette année dans les départements de Vaucluse et du Gard, seulement la moitié sera réalisable. Quant à la région Paca, elle observa la construction de seulement 1000 logements. Des chiffres bien trop faibles, selon Michel Gontard.

Une crise qui s'étend

De nos jours, le budget alloué au logement constitue une part du revenu de plus en plus grande pour les Français qui peinent davantage à trouver un logement digne et abordable. Aujourd'hui, le prix du

Ecrit par le 9 novembre 2026

logement n’est plus en corrélation avec les sources de revenu des Français.

> *« Il y a une quinzaine d’années, le budget logement constituait environ 20% du revenu. Aujourd’hui, on est à plus de 30% »*
>
> *Michel Gontard*

Marie-Noëlle Lienemann tire la sonnette d’alarme concernant une inadaptation des prix. Si la crise touchait les plus démunis il y a quelques années, aujourd’hui, elle touche un spectre plus large, avec la classe moyenne. « On est au paroxysme de la crise du logement », concluent unanimement Marie-Noëlle Lienemann et Michel Gontard.

Grand Delta Habitat inaugure ‘La petite Provence’ à Saint-Martin-de-Crau

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



La coopérative du logement social et intermédiaire Grand Delta Habitat accompagne la commune de Saint-Martin-de-Crau en participant avec le promoteur immobilier Cogedim à l'opération immobilière 'La petite Provence'. Sur les 77 logements que compte l'ensemble de la résidence, Grand Delta Habitat s'est positionnée sur l'offre locative en proposant 62 logements.

Grand Delta Habitat et Cogedim viennent d'inaugurer la nouvelle résidence 'La petite Provence' à Saint-Martin-de-Crau, dont le coût total prévisionnel s'élève à 10 850 724€ pour Grand Delta Habitat qui compte 62 logements sur les 77. Gérée par l'agence de Salon-de-Provence, cette nouvelle résidence porte le nombre de logements sur la commune à 138. L'agence gère désormais plus de 2 200 logements répartis sur 29 communes. Grand Delta Habitat compte alors plus de 3 700 logements dans le département des Bouches-du-Rhône, étalés sur 37 communes.

Située en périphérie du centre-ville historique, la résidence 'La petite Provence' est composée de trois bâtiments, dont un réservé à l'accession à la propriété. La résidence compte donc 77 logements allant du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

T2 au T4. Grand Delta Habitat en a acquis 62, dont 32 sont en locatif social, et 30 en locatif intermédiaire également appelé « Le Logement Idéal. » Chaque appartement est doté de vastes balcons, de loggias en anglais, ou de terrasses s'ouvrant sur les jardins intérieurs. Avec chaque logement vient une place de stationnement privative et des emplacements pour les visiteurs. Le prix des loyers se situent entre 293€ et 435€ pour les T2, 402€ et 656€ pour les T3, et 498€ et 754€ pour les T4.



Michel Gontard, président de Grand Delta Habitat, lors de l'inauguration. ©Grand Delta Habitat

Lire également : 'Grand Delta Habitat, ambition, ingénierie et transparence financière'

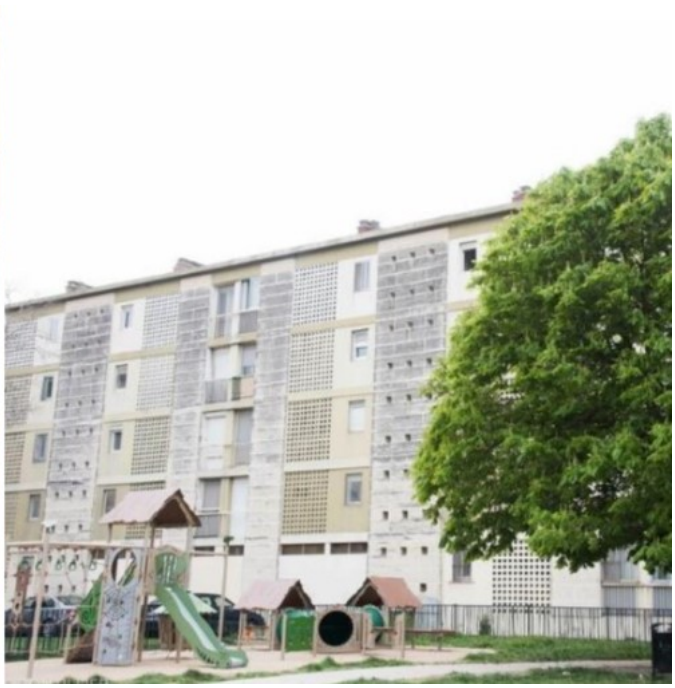
V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Logement : Vilogia reprend la SEM du pays d'Arles





Le conseil municipal de la ville d'Arles vient d'acter la cession des parts de la ville dans la Sempa (Société d'économie mixte du Pays d'Arles) à Vilogia. Le Groupe spécialisé dans l'habitat social va donc reprendre les 1 704 logements que compte la SEM. De quoi lui permettre de franchir le seuil des 5 000 logements dans le Grand Sud.

Lors de la dernière séance du Conseil municipal d'Arles, une délibération a été adoptée autorisant la cession des parts de la ville d'Arles dans la Sempa (Société d'économie mixte des Pays d'Arles) au groupe Vilogia. En conséquence, ce dernier va donc reprendre les 1 704 logements que compte cet organisme de logements sociaux qui fusionnera au sein de Vilogia.
L'opération intervient dans le cadre de la loi ELAN, qui impose aux organismes HLM gérant moins de 12 000 logements de se rapprocher de groupes de taille plus significative.

Fusion effective au 1er janvier 2024
Dans cadre de cette fusion qui interviendra au 1er janvier 2024, Vilogia s'engage à investir 38M€ sur le territoire du pays d'Arles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

« Ce rapprochement permettra de déployer sur le territoire du pays d'Arles des moyens financiers nouveaux et significatifs, notamment au profit des investissements sur le patrimoine : 20M€ HT consacrés à la rénovation urbaine du quartier de Griffeuille à Arles », explique Vilogia qui s'engage également à mener le programme de rénovation avec l'objectif d'une première inauguration dans un délai de 36 mois à compter de la signature du protocole de cession.
D'autre part, 3M€ HT seront investis dans le cadre du projet Anru dans le quartier des Ferrages à Tarascon, 5M€ HT sur ce même quartier, hors convention ANRU, afin de mener des opérations de réhabilitation identifiées par la Sempa, ainsi que 10M€ HT qui seront dédiés aux travaux prévus dans le cadre du Plan Stratégique de Patrimoine de Vilogia.
« Par ailleurs, le pays d'Arles bénéficiera désormais des compétences et de l'expérience d'un groupe d'envergure nationale, complète Vilogia. Ainsi, le projet Anru des Ferrages à Tarascon sera piloté par le GIE La Meta, entité crée par Vilogia et spécialisée en ingénierie de renouvellement urbain (relogement, montage financier, maîtrise d'ouvrage…). Un comité d'orientation stratégique territorial associant le bailleur et les acteurs locaux sera créé pour prioriser les interventions de réhabilitation, déterminer la politique d'attribution en fonction des enjeux des collectivités, et définir les axes de développement futurs. »

Reprise du personnel et maintien des conditions de bail des locataires
L'ensemble du personnel de la Société d'économie mixte sera intégré aux effectifs de Vilogia et maintenu à son poste. Vilogia maintiendra tous les points d'accueil aujourd'hui disponibles aux locataires de la Sempa dont l'agence d'Arles et les permanences existantes dans les différents hameaux et à Tarascon notamment. Enfin, les conditions de bail des locataires actuels seront intégralement maintenues:

Vilogia poursuit son implantation en région Paca
Implanté depuis 2012 dans la région Grand Sud, le Groupe Vilogia y continue son développement. Présente à travers 2 agences (Nice et Marseille), la direction du territoire Grand Sud de Vilogia assure une production d'environ 300 logements par an sur la Métropole-Aix-Marseille Provence, le Var et les Alpes-Maritimes, pour un investissement annuel de 30 à 50M€. A ce jour, le groupe gère plus de 3 200 logements sur ce territoire. L'implantation dans le pays d'Arles permettra à Vilogia de franchir la barre des 5 000 logements dans la région en 2024.

L.G.

Grand Delta Habitat, fusion, nouveau Comité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

de direction et production



Vallis Habitat est devenu Grand Delta Habitat le 1er janvier 2023 faisant de la coopérative le premier opérateur local à loyers modérés en Vaucluse et le deuxième en Région. Dans ce même temps la production suit avec l'inauguration du Clos saint Ambroise à Caromb.

A propos de la fusion de Vallis Habitat (bailleur social du Département) avec Grand Delta Habitat, initiée au printemps 2022 et intervenue le 1er janvier 2023 Michel Gontard, président de la coopérative et Xavier Sordelet, directeur-général s'expriment.

Michel Gontard, président de la coopérative explique :
«Ce début d'année marque un tournant dans l'histoire de la coopérative immobilière en rassemblant, depuis le 1er janvier 2023, sous le nom Grand Delta Habitat, les deux principaux acteurs du logement vauclusien. Une décision portée par le Conseil départemental de Vaucluse avec un double objectif : permettre aux demandeurs de trouver une solution habitat adaptée et accompagner les élus dans leurs projets de construction et de réhabilitation. Depuis 57 ans, la coopérative immobilière a su s'adapter face

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

aux contraintes règlementaires et les obligations légales de son secteur d'activité ainsi qu'à l'émergence de nouveaux besoins des habitants et territoires.»

Xavier Sordelet, directeur-général détaille :
«Cette nouvelle dimension renforce son ancrage dans le Vaucluse et le Grand Sud où Grand delta habitat accompagne aujourd'hui **188 communes** dans leur projet d'habitat social et d'accession à la propriété. La coopérative est présente dans 3 régions: Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, atteignant désormais un total de **38 689 logements,** soit **91 667 personnes** accompagnées dans leur parcours résidentiel. Ainsi, Grand Delta Habitat devient le **premier opérateur local à loyers modérés en Vaucluse** et le deuxième en Région.»



Michel Gontard et Xavier Sordelet DR

Le nouveau Comité de direction
Le nouveau Comité de direction est désormais composé de Xavier Sordelet, directeur-général ; Stéphane Leroy directeur des Relations institutionnelles ; Georges Lemaire secrétaire-général et directeur d'Axédia ; Jérôme Vieudrin directeur des systèmes d'information ; Delphine Miquel directrice des Ressources humaines ; Rémi Benoît Directeur des Affaires juridiques ; Reinaldo da Costa Directeur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Administratif et financier ; Jean-Luc Bondon Directeur de développement ; Henri Lemoine Directeur du patrimoine ; Lucas Beaujolin Directeur commercial, transformation et accompagnement du changement ; Véronique Mainharck Directrice des services locatifs ; Rémi Marti Directeur de la proximité ;

Les nouvelles expertises
Grand Delta Habitat s'ouvre à de nouvelles expertises comme le développement des projets en copeur de territoire ; la Conduite de nouveaux programmes nationaux de renouvellement urbain (NPNRU) ; la Sûreté et la sécurité des personnes et des lieux de vie ; la Transformation et l'accompagnement du changement et le développement des talents.

Inauguration de la résidence Le Clos Saint Ambroise à Caromb

Grand Delta Habitat vient d'inaugurer la résidence Le Clos Saint Ambroise, chemin de Saint-Amboise, à proximité du centre-ville, à Caromb. Il s'agit de 12 villas jumelées, avec jardinet, garage privatif intégré et une place de stationnement, le tout implanté sur 1 140m2.

Au rez-de-chaussée on retrouve des pièces fonctionnelles : toilette, placard, grande pièce à vivre avec cuisine et séjour regroupés (pour 6 villas) ou séparés. Les espaces nuit à l'étage proposent trois chambres ainsi qu'une salle de bain avec toilette. Les Maisons CMI-Caromb sont le promoteur du projet.

Dans le détail
Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur air-air qui capte les calories de chaleur présentes dans l'air extérieur pour chauffer le logement, elle est réversible et produit de l'air frais en été. La production d'eau chaude est quant à elle assurée par un chauffe-eau thermodynamique individuel. Les logements répondent à la norme RT 2012 avec un classement énergétique des logements en A et son adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Financement
Le coût total s'élève à plus de 2,5M€ dont plus de 1,8M€ issus de la Banque des territoires ; 45 000€ de l'Etat ; 17 000€ de la CoVe (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) et plus de 139 000€ en fonds propres.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



L’inauguration de la résidence Le Clos Saint-Ambroise à Caromb a eu lieu samedi 25 février en présence de Michel Gontard Président de la Coopérative ; Valérie Michelier Maire de Caromb ; Jacqueline Bouyac Présidente de la CoVe et Corinne Testud-Robert, Vice-Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse.

Quelques chiffres

Le permis de construire avait été délivré en janvier 2021 pour une mise en location en novembre 2022. 12 villas jumelées constituent la résidence. Il s’agit de T4 d’une surface de 85 à 87m2 pour des loyers hors charges de 397 à 458€. Le loyer du jardin est de 15€ s’il s’agit d’un logement Plai (Prêt locatif aidé d’intégration) et de 20€ si le logement est Plus (Prêt locatif à usage social) auquel s’ajoute le loyer du garage de 30€.

La gestion locative

La gestion locative de la nouvelle résidence est assurée par l’agence de Carpentras qui gère actuellement plus de 2 400 logements répartis sur 19 communes : Althen-des-Paluds, Aubignan, Bédarrides, Bédoin, Caromb, Carpentras, Entraigues-sur-la-Sorgue, Le Barroux, Malaucène, Malemort-du-Comtat, Mazan, Monteux, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Sarrians, Sault, Sorgues, Saint-Pierre-de-Vassols et Vacqueyras.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

88 logements sociaux à Caromb en 2024

La résidence Le Clos Saint Ambroise vient compléter l'offre de la Coopérative Grand Delta Habitat sur la Caromb et porte à 76 le nombre de logements sociaux sur la commune. En 2024, ce sont 12 logements supplémentaires qui viendront compléter cette offre locative.

Une gestion de proximité

Grand Delta Habitat gère 3 046 logements sur les communes d'Aubignan, Beaumes-de-Venise, Bédoin, Caromb, Carpentras, Le Barroux, Loriol-du[1]Comtat, Malaucène, Mazan, Saint-Hippolyte-Le-Graveyron, Saint-Pierre-De-Vassols, Sarrians et Vacqueyras.

Plus d'offre de logements en tissu rural

L'offre locative va s'intensifier sur le territoire de la CoVe avec 236 logements supplémentaires : 43 à Beaumes-de-Venise, 11 à Carpentras, 12 à Caromb, 4 à Loriol du Comtat, 45 à Mazan et 45 à Sarrians.

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Erilia-Deltalia, 46 logements dès 2025, à Morières-lès-Avignon



Erilia, via son GIE (Groupement d'intérêt économique) Deltalia va ériger un bâtiment de 46 logements à Morières-lès-Avignon, avenue Jean Monnet. Le projet vise le label 'Biosourcé niveau 2' pour tendre vers la neutralité carbone en développant des solutions décarbonées avec des constructions bois et des matériaux biosourcés à faible impact carbone.

La résidence 'Doux rêves' sera bâtie en lieu et place du local commercial 'Auto négoce 84', dont le site a été préempté par le préfet pour la réalisation de 46 logements sociaux. En effet, la Ville de Morières-Lès-Avignon et l'Etablissement public foncier de Paca avait signé en janvier 2018, une convention d'intervention foncière sur le site en phase de réalisation pour 1M€, somme finalement portée à 1,350M€.

Située à Morières-lès-Avignon, avenue Jean Monnet, le bâtiment bio-climatique 'Doux rêves', conçu par l'agence Nomade Architectes -Située tout d'abord à Paris, avec des implantations à Vannes, Bordeaux et Marseille- se compose de 46 logements du 2 au 4 pièces, répartis sur un bâtiment en L de 3 niveaux pourvu de toitures à deux pans pour faire référence aux corps de ferme du Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Dans le cadre de l'optimisation carbone, le squelette en béton, les poteaux et les dalles ainsi que la structure de la façade et les murs en ossature bois ont été bio-sourcés. Les consommations du bâtiment devraient être inférieures de plus de 20% aux consommations fixées par la réglementation RE 2020 (règlementation énergétique 2020). Les logements disposent de balcons dont certains offrent des vues sur le jardin méditerranéen situé en cœur d'ilot. Le chauffage et l'eau chaude sanitaire seront produits par une chaufferie à bois granulés.

Le chantier devrait débuter au 2e trimestre 2023 et le bâtiment livré 1er trimestre 2025. La consultation des entreprises est en cours et la remise des offres se fera avant le 8 mars 2023.

En savoir plus sur Erilia
134 169 personnes logées ; 910 collaborateurs, dont 620 au plus près des habitants ; 1 701 logements livrés en 2021 ; 438,95 M€ de chiffre d'affaires ; 81% de satisfaction globale des locataires.

Erilia en Provence-Alpes-Corse
62 330 personnes logées ; 29 793 logements gérés ; 1 150 logements mis en chantier ; 103 communes ; 9 agences, 2 antennes et plus de 120 bureaux en pied d'immeuble. Avec plus de 65 000 logements et un réseau de 19 agences et 9 antennes en France, Erilia, ESH (Entreprise sociale pour l'habitat) à compétence nationale, se positionne comme l'acteur majeur du pôle immobilier social des Caisses d'Epargne – Groupe Habitat en Région.

Société à mission depuis le 31 mars 2021
Construction en maîtrise d'ouvrage directe, acquisition-amélioration, acquisition en Vefa (Vente en état futur d'achèvement), aménagement, accession sociale à la propriété, vente de patrimoine, gestion de copropriété. Organisme de Foncier Solidaire pour les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie, Corse, Nouvelle Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes.
Entreprises de construction et démolition pour candidater c'est ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Grand Avignon, Etat des lieux des logements sociaux et charte d’attribution

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Le traitement des données RPLS (Répertoire du Parc Locatif Social) du Vaucluse 2021 est terminé. Ce fichier, qui couvre la quasi-intégralité du parc social hors logements conventionnés ANAH (Agence nationale de l'habitat), dans le département, totalise pour l'année 2021, 18 186 logements conventionnés soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente qui en comptabilisait 18 078.

Charte

Lors de la séance du 26 septembre, le conseil communautaire a également adopté la Charte partenariale des attributions de logements sociaux du Grand Avignon. Cette charte a pour objectifs : De poser et de légitimer les attentes des maires et des élus du Grand Avignon dans le cadre des attributions, de l'accueil du demandeur jusqu'à la mise en location du logement ; De partager et d'objectiver les constats et pratiques suite au travail de concertation engagé avec les acteurs ; De fluidifier les relations élus, bailleurs sociaux, techniciens des communes et autres réservataires ; De poser les bases d'un travail partenarial solide, pour les années à venir, dans le cadre des commissions d'attribution des logements sociaux.

La voix des maires

Cette charte permet d'exprimer fortement le souhait des maires et élus du Grand Avignon d'être associés étroitement au processus d'attribution, étant en première ligne dans l'information et l'accueil des demandeurs. Elle constitue la première pierre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID) dont la finalisation est prévue au 1er semestre 2023.
Sources Au fil du PLH, Aline Clozel
MH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Gargas, 20 nouveaux logements sociaux signés Vallis Habitat pour octobre 2023



Vallis Habitat a entamé, en proximité du cœur de ville de Gargas, quartier des Sauvans, la construction de la résidence 'La colombe' comprenant 20 logements dont 12 T3 ; 7 T2 et un T5 avec garages, celliers et jardins. Livraison prévue pour octobre 2023.

L'ensemble du projet s'étend sur 1 622m2 de surface utile, quartier des Sauvans, à proximité du cœur de Gargas. Sur les 20 logements, 13 seront en Plus (Prêt locatif en usage social) et 7 en Plai (Prêt locatif

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

aidé d'intégration). Deux des logements seront adaptés aux personnes à mobilité réduite selon le référentiel Hantidoit Provence. Les 20 logements bénéficient du label Promotelec, d'une certification Habitat respectueux de l'environnement RT 2012-10%.



Les 20 logements de la résidence La colombe à Gargas

Au chapitre des finances

Le permis de construire déposé par Vallis Habitat a été obtenu en mai 2021 et l'acquisition du terrain en juin 2022 pour la somme de 440 000€. Le coût de la construction devrait s'élever à près de 4,5M€ dont 103 000€ octroyés par le Département de Vaucluse et 220 000€ provenant de la commune de Gargas. Le chantier a démarré par le terrassement en juillet 2022 tandis que les fondations sont actuellement en cours. C'est le projet de l'architecte avignonnais Jean-Paul Cassulo qui a été retenu pour cette réalisation.

Pose de la 1re pierre

Laurence Le Roy, Maire de Gargas et Corinne Testud-Robert, Présidente de Vallis Habitat ont procédé, le 27 octobre, à la pose de la 1ère pierre de la résidence la Colombe. Comme le veut la tradition, un parchemin signé a été scellé dans un bloc de maçonnerie. Projet à taille humaine dans une zone rurale, la résidence a pour vocation d'accueillir des familles, couples et personnes seules.

En savoir plus

Vallis Habitat, 1er bailleur social du département de Vaucluse, gère un patrimoine de plus de 16 000 logements, 9 structures d'hébergement collectives, soit 46% du patrimoine HLM du Département. Ses 37 000 locataires sont répartis sur 80 communes et 3 départements : Vaucluse, Bouches du Rhône et Gard. L'Office public de l'habitat accueille 300 salariés.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Vallis habitat vote la création d’un fonds de soutien énergétique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Le Conseil d'Administration de Vallis habitat vient de voter une hausse de loyer de 2,8%, inférieure à l'augmentation au plafond d'augmentation fixé à 3,6% par la règlementation* pour l'année 2023. Cela représentera un impact mensuel moyen de 10€ qui sera compensée par la hausse anticipée au 1er juillet 2022 des APL (Aide personnalisée au logement) à hauteur de 3,5% et des minimas sociaux à hauteur de 4%.

Création d'un Fonds de soutien énergétique
Près de 320 000€ de cette augmentation sera affectée à la création d'un Fonds de Soutien Énergétique pour aider les résidents les plus exposés à la hausse des coûts de l'énergie. Ce Fonds viendra en complément du bouclier tarifaire mis en place à la fin de l'année 2021 qui ne prend pas en compte l'ensemble des hausses du coût énergétique.

Conjoncture
La hausse des loyers a été partagée par la majorité des organismes de logement social en France pour faire face à l'augmentation généralisée des charges.

L'indice de référence de loyer

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

C'est IRL –l'indice de référence de loyers qui sert de base pour réviser les loyers des logements. Son évolution annuelle détermine le maximum d'augmentation du loger que le propriétaire du logement peut appliquer pour l'année.

En savoir plus
Avec ses 300 collaborateurs, Vallis habitat, 1er bailleur social du département de Vaucluse, gère un patrimoine de plus de 16 000 logements, 9 structures d'hébergement collectives, soit 46% du patrimoine HLM du Département. Ses 37 000 locataires sont répartis sur 80 communes et 3 départements : Vaucluse, Bouches du Rhône et Gard. L'OPH (Office public de l'habitat) de Vaucluse a pris des engagements forts dans le renouvellement urbain, de rénovation énergétique, de l'amélioration du logement ainsi que du traitement des extérieurs.

Le Département valide la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026



Le logement social et la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat ont été au cœur d'une séance-marathon lors de la dernière séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse. Si tout le monde semblait s'accorder sur les difficultés du bailleur départemental à assumer son rôle d'aménageur c'est surtout deux visions de l'action politique qui se sont opposées. Avec d'un côté les tenants d'une défense, coûte que coûte, du service public et d'autre part ceux qui privilégient la culture du résultat. Avec 18 voix contre 15 et 1 abstention, ce sont ces derniers qui ont emporté la décision.

Quatre heures de débat, 32 délibérations et un dossier-papier de 994 pages pour cette plénière d'automne à Avignon. Avec en amont, devant l'hémicycle de la Rue Viala, dès 9h, un comité d'accueil d'un peu plus d'une centaine de manifestants vent debout contre la fusion-absorption programmée du bailleur social public Vallis habitat avec la coopérative de droit privé Grand delta habitat.

Cette délibération, la 22e, a pris 2 heures montre en main. Tous les groupes politiques ont pris la parole, certains avec sincérité, d'autres oubliant les dérives qui ont mené l'office départemental dans sa situation actuelle notamment lorsqu'il s'appelait encore Mistral habitat ou lors du rapprochement avec Grand Avignon résidences entrainant principalement une forte dégradation du parc de logement de Vallis habitat.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Auparavant, au milieu des salariés de Vallis habitat en colère manifestant devant l'Hôtel du département, un représentant du Parti ouvrier indépendant démocratique (Poid), tracts en main, Gilbert Saccani : « Il est inacceptable que des biens publics soient ainsi pillés. Il faut arrêter cette politique de destruction du logement social, la dégradation des conditions de vie des habitants et la hausse des loyers ».



Solution rapide et efficace

La présidente de l'exécutif, Dominique Santoni, prend longuement la parole pour expliquer les raisons de cette solution : « Les locataires, encore les locataires, toujours les locataires. C'est à eux que je pense avec ce projet de fusion, motivée que je suis par le service que nous leur devons. Nous les mettons au centre des débats, avec, en Vaucluse, 15 600 logements gérés par Vallis habitat et 13 000 par Grand Delta et des habitants qui attendent qu'on engage d'indispensables rénovations. Il y a un an, le 21 septembre 2021, dans ce même hémicycle nous avons eu un débat, long et riche, vous avez fait les mêmes constats pour Vallis habitat, ses difficultés, son incapacité à remettre en état des milliers d'appartements. »

Elle continue : « Je suis une femme pragmatique qui cherche une solution rapide, efficace, loin de toute posture politicienne et idéologique. Depuis au moins 2 décennies, notre office public de HLM n'est plus performant, il a cumulé une dette considérable, le parc locatif est en totale déliquescence, Vallis habitat n'a plus ni les moyens, ni le personnel pour mener à bien toute rénovation. Il faut 450M€ pour réhabiliter le parc, le restructurer en profondeur et procéder à une réelle réhabilitation urbaine de grande envergure. Grand delta habitat a fait ses preuves de compétence, technicité dans les grands chantiers, comme d'autres coopératives dans des villes communistes comme Gennevilliers. Contrairement à la caricature que vous nous présentez, nous ne donnons par Vallis habitat au grand capital, que je sache la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann est socialiste. »

4 000 logements rénovés d'ici 5 ans

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Dominique Santoni précise ensuite les engagements obtenus au fil des négociations avec la gouvernance de Grand delta habitat en général et Michel Gontard en particulier, son patron, l'ancien 1er adjoint socialiste de la mairie d'Avignon. « Il s'est engagé à réhabiliter 4 000 logements en 5 ans alors que notre office public n'en rénovait que 130 par an, il en construira 500 par an dans le Vaucluse, nous aurons une minorité de blocage de 36%, les emplois seront préservés, je veillerai personnellement à ce que le personnel ne soit pas laissé sur le bord du chemin. Il faut agir et agir vite avant que les taux d'intérêt ne remontent en flèche, Vallis habitat n'y arrivera pas seul, et je répète que je ne suis pas dans une posture idéologique mais que je prends mes responsabilités d'élue pour défendre les Vauclusiens ».



Les inquiétudes de l'opposition pour le logement social en Vaucluse

Sophie Rigaut, dans l'opposition regrette « Cette fusion, nous aurions préféré un rapprochement gagnant-gagnant dans ce département où 76% des habitants sont éligibles à un logement social. Que se passera-t-il demain ? Les effectifs seront-ils maintenus ? Le montant des loyers aussi ? ». Dominique Santoni rassurera les élus inquiets sur le sort des salariés: « Les primes de vacances sont de 150€ pour Vallis habitat, 1448,50€ pour Grand Delta Habitat, pareil pour l'intéressement 1 800€ pour VH – 2 800 à 7 000€ pour GDH ».

André Castelli dénonce la précipitation de cette décision

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

Le communiste André Castelli n'y va pas de main morte : « J'ai l'impression d'être au marché aux bestiaux au Puy en Velay? C'est effarant et insultant de parler ainsi de Vallis habitat et de ses agents. Tout est plié d'avance, cette précipitation est inaccoutumée, vous vous levez le matin et soudain vous décidez de fusionner les deux structures ». Réponse cinglante de Dominique Santoni : « Vous lisez votre question malgré tout ce que j'ai dit en ouverture de séance, vous ne m'écoutez pas et vous continuez à avoir une posture politicienne. Croyez-vous que je me suis levée un matin et que je prenne une telle décision en quelques secondes ? Non, absolument pas, je travaille sur ce dossier qui concerne des centaines d'hommes et de femmes depuis des mois. J'ai étudié les chiffres, vérifié, écouté le point de vue des maires et des spécialistes de l'habitat social avant de penser que cette solution était la meilleure ».

Métropolisation sous-jacente pour le RN, ségrégation pour les Bompard

Marie Thomas de Malleville pour le Rassemblement National prend ensuite la parole : « Vous privatisez le social, le département est phagocyté par une métropolisation sous-jacente, vous cédez gratuitement une partie du patrimoine des vauclusiens et je me demande comment vous allez intégrer 147 fonctionnaires quand vous mettez 10 jours pour remplacer Joris Hébrard, l'ancien maire RN du Pontet qui démissionne du Conseil Départemental pour ne pas cumuler les mandats après son élection comme député ».

Autre prise de position, celle du maire d'Orange, Yann Bompard : « Certains versent des larmes de crocodile sur la disparition de Vallis Habitat, ex-Mistral Habitat, mais ce sont les mêmes qui l'ont tué il y a 20 ou 30 ans. Une ancienne présidente PS avait déclaré haut et fort qu'il n'y aurait un coup de pouce pour Orange et Bollène tant qu'un ou une Bompard serait à la mairie. Pendant tout ce temps-là, on a laissé crever le parc immobilier et ses résidents, les habitants des quartiers de Fourches-Vieilles ou de l'Aygues ont vécu douloureusement cette stigmatisation et cette ségrégation continues ».

> **« On ne peut plus continuer ainsi. »**
>
> ***Jean-François Lovisolo.***

Le débat a continué avec l'élue du canton de Pertuis, Noëlle Trinquier qui dénonce la carence de locations, vu l'état des appartements : « Sur 16 500 logements du parc de Vallis Habitat 702 ne sont pas loués. Ces chiffres de vacances sont inacceptables quand on connaît le nombre de Vauclusiens qui cherchent un toit. Ensuite c'est au tour du nouveau député RN Hervé de Lépinau d'exprimer ses inquiétudes : « Vous voulez une fusion-absorption à marche forcée, mais quand il y a un absorbeur il y a forcément un absorbé qui n'a plus son mot à dire. Grand delta habitat va construire du neuf plutôt que de remettre en état des appartements insalubres ».

De son côté l'ancien socialiste Jean-François Lovisolo devenu parlementaire macroniste l'annonce : « On a réussi à mettre à genou un outil public et on se retrouve avec des appartements délabrés, insalubres, indignes, on ne peut plus continuer ainsi. Je voterai cette fusion mais je demande la création d'un comité de suivi sur le devenir des personnels de Vallis habitat ». Souhait qui sera mis en œuvre, a assuré dans la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 9 novembre 2026

foulée la présidente.

Enfin Jean-Baptiste Blanc, élu LR du département et du Sénat et ancien président de Vallis habitat sous la mandature de Maurice Chabert raconte ce qu'il a trouvé en arrivant : « Une situation apocalyptique. On a fait ce qu'on a pu pour mieux gérer. La coopérative c'est une forme juridique qui existe dans des villes de gauche comme Nanterre ou Evry, elle fait partie des outils de l'économie sociale et solidaire, donc cette fusion doit marcher ».

Au bout de deux heures d'échanges tendus, la fusion a été votée : 18 voix pour, 15 contre, une abstention.